

PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14/04/2015

Invités :

- M. Denis LEROY Directeur de l'Association des Aveugles d'Alsace et de Lorraine
- M. André MARCHAND Président du Groupement Commercial du Bas-Rhin
- M. Jean-Louis FREYD, Président de la Section du Bas-Rhin de la Chambre de Métiers d'Alsace
- M. Bernard FISCHER, Président du CCPSO et Maire d'Obernai
- M. Bernard STOEFFLER, Maire de Krautergersheim
- M. André WEBER, Maire de Meistratzheim
- M. Christian KOHLER représentant l'ES
- M. Eric JAEGLE, Animateur Économique de la section du Bas-Rhin
- Mme Caroline FRITSCH, Chambre de Commerce et d'Industrie du Bas-Rhin
- M. Pierre GEISLER, Capitaine et Commandant de la Brigade d'Obernai
- et l'ensemble des responsables d'entreprises de la région d'Obernai

Christophe OHREL ouvre la séance à 19h30 et souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes. Il donne la parole à André WEBER Maire de Meistratzheim qui a le plaisir d'accueillir les membres de l'association pour l'assemblée générale ordinaire sur le territoire. Christophe OHREL précise que l'Apero rayonne aussi sur les villes de Bernardswiller, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim et Niedernai.

Approbation du PV de l'AG du 08/04/2014

Le procès-verbal de l'AG du 8 avril 2014 a été envoyé à l'ensemble des membres. Le PV est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Christophe OHREL rappelle les faits marquants de l'année 2014. Cette année a été chargée en animation et en organisation et a nécessité beaucoup d'heures et de réunions de travail. Le déploiement de la nouvelle solution de fidélisation et relation client a demandé un investissement important. Le soutien des collectivités et de partenaires privés est primordial.

L'APERO est constitué d'une groupe fort et soudé qui aime travailler ensemble. L'arrivée de nouveaux membres apporte de nouvelles énergies et renforce le groupe.

Christophe OHREL met l'accent sur le temps perdu lors des relances de règlements de la cotisation annuelle ; ce temps n'est pas consacré au développement de l'association.

Christophe OHREL souhaite renforcer la bonne relation avec les chambres consulaires pour devenir l'interlocuteur privilégié sur le territoire.

Pour 2015, l'évolution économique et le nouveau découpage des cantons imposent un rapprochement avec le Pays de Barr et Bernstein pour mutualiser les moyens.

Grâce à Rose HENRY, Vice-Présidente CHR, l'APERO communique mieux auprès des cafés, hôtels et restaurants.

Assemblée Générale du 14 avril 2015

Il faudra encore accentuer notre implication au groupement commercial du Bas-Rhin et être aux côtés d'André MARCHAND et son équipe pour faire avancer la cause du commerce auprès de nos élus régionaux et nationaux. La loi de l'accessibilité est une chance pour nos commerces, nous y voyons des contraintes, mais il suffit souvent d'une réponse simple car avec du bon sens on résout souvent les problèmes.

Les réunions de l'APERO s'organisent dans des cadres sympathiques : chaque mois nous rencontrons un membre qui nous accueille dans ses locaux professionnels.

Christophe OHREL passe la parole à Mireille WINCKEL qui présente le rapport d'activité 2014.

RAPPORT D'ACTIVITES 2014

- TROPHEE DE L'ACCUEIL : **2 février 2014**, avec la participation de 4 commerces.
- CARNAVAL DES ENFANTS: **19 février 2014**, animation sur la patinoire Place du Marché
- MARCHE DE PÂQUES : **12 et 13 avril 2014**, présentation de produits locaux et artisanaux.
- JOURNEE DE LA SOLIDARITE : **29 mai 2014** avec l'association des Aveugles d'Alsace et de Lorraine
- BIO OBERNAI : **12, 13 et 14 septembre 2015** avec Au Pain Gourmand, CDuctiff et Pâtisserie URBAN
- COURSE SERVEUSES et GARCONS de CAFE : **11 octobre 2014** dans le cadre de la journée nationale du commerce de proximité
- FESTIVITES DE NOEL (en partenariat avec l'OT) **15 décembre 2014**, collecte de cadeaux offerts par les commerçants pour les expositions au Marché de Noël.

RAPPORT FINANCIER

Laurence KIEFFER, trésorière présente le rapport financier au 31 décembre 2014.

Frais de personnel et Personnel extérieur	25 695
Frais de gestion ADELYA et CEV	8 220
Dépenses administratives	11 499
Opérations commerciales	14 380
Total des charges	59 794
Cotisations et recettes diverses	38 692
Commissions ADELYA et CEV -CARTAPLUS	11 545
Produits financiers (*)	1 364
Subventions et libéralités perçues	3 000
Déficit de l'exercice	5 193
Total des produits	59 794

ACTIF

Créances	15 499
Valeurs mobilières de placement	3 000
Disponibilités	23 429
Charges constatées d'avance	10 349
Total de l'actif	52 277

PASSIF

Excédents des exercices précédents	45 416
Déficit de l'exercice	-5 193
Fournisseurs	5 133
Autres dettes	6 921
Total du passif	52 277

Valorisation bénévolat 35 500

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pour l'exercice 2014, Marc HOFFMANN Expert Comptable a établi les comptes annuels.

Paul ROTH et Isabelle NEUMANN ont contrôlé les comptes annuels 2014 en procédant à des examens par sondage. Le bilan et le compte de résultat concordent avec la comptabilité et sont conformes à la loi et aux statuts. Ils recommandent à l'assemblée générale d'approuver les comptes et de donner quitus au trésorier. Au vu de la rigueur et de la justesse de la tenue des comptes de l'association, l'assemblée de donne quitus au trésorier pour l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2014.

Isabelle NEUMANN et Laure SUTTER sont désignés « réviseurs aux comptes » pour l'exercice 2015.

PROGRAMME D' ACTIONS 2015

Mireille WINCKEL, expose ensuite les missions dont elle est en charge au sein de l'APERO, avec un objectif primordial = Renforcer les fonds de l'association en développant les membres et les partenariats.

- Animer et fédérer les commerces de proximité
- Dynamiser la carte de fidélité au près des commerçants et de leurs clients.
- Accompagner les petites entreprises vers les technologies web et les réseaux sociaux
- Consolider les entreprises dans leur démarche d'accessibilité, accompagner les entreprises
- Organiser des conférences thématiques (23 avril : Retraite du chef d'entreprise)
- Faire évoluer le site web de l'association
- Préparer le salon des Pr'O 2016

Assemblée Générale du 14 avril 2015

PROGRAMME D'ANIMATION 2015

Mireille annonce ensuite les animations organisées pour cette nouvelle année 2015 :

- ✚ Marché de Printemps : **29 mars 2015**, présentation de produits locaux et artisanaux.
- ✚ Journée de la solidarité : **14 mai 2015**
- ✚ Soirées tartines : **22 juillet et 26 août 2015**
- ✚ Course régionale des Serveuses et des Garçons de Café: **10 octobre 2015**
- ✚ Festivités de Noël : **St Nicolas – Vente aux enchères de cadeaux**

Le budget prévisionnel 2015 est provisionné pour un montant net de 50 835 €.

DEPENSES	Montant Net	RECETTES	Montant Net
CARTE DE FIDELITE	8 950 €	CARTE DE FIDELITE	10 500 €
COMMUNICATION	1 485 €	-	
ANIMATIONS EVENEMENTS	4 300 €	ANIMATIONS EVENEMENTS	6 000 €
FONCTIONNEMENT	36 100 €	FONCTIONNEMENT	31 500 €
		DEFICIT	2 835 €
TOTAL	50 835 €	TOTAL	50 835 €

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT

Tiers sortant : Christophe ADRIAN, Pascal GLE, Thierry BLAND, Christophe SALMON constituent le tiers sortant de 2015.

Yves LEHMANN, Bernard MASSON, Francis MATTERN et Laurent WECHINGER ne se représentent plus.

Propositions d'entrée au comité de 7 nouveaux membres

- **Madame Nathalie WEBER – THE SHOP**
- **Monsieur Yann REISSER – MR BRICOLAGE**
- **Monsieur Carlos MIRANDA – BOTANIC**
- **Monsieur Laurent LECLERCQ – Centre Commercial E. LECLERC**

Toutes ces personnes sont élues à l'unanimité par l'assemblée.

Le comité, ainsi constitué, se réunit pour élire les membres du bureau de l'association. Le président de séance propose d'élire le président et d'adjoindre des responsabilités aux vice-présidents afin d'étoffer les rôles et d'accompagner Mireille dans la gouvernance de l'association.

Pour le poste de président Christophe OHREL propose sa candidature.

Le président de séance met la candidature aux voix. Christophe OHREL est élu à l'unanimité.

Pour le poste de vice-président « Artisanat », Christophe ADRIAN propose sa candidature.

Le président de séance met la candidature aux voix. Christophe ADRIAN est élu à l'unanimité.

Pour le poste de vice-président « Commerce », Angelo MASTRONARDI propose sa candidature.

Le président de séance met la candidature aux voix. Angelo MASTRONARDI est élu à l'unanimité.

Pour le poste de vice-président « Convivialité », Philippe HOLL propose sa candidature.

Le président de séance met la candidature aux voix. Philippe HOLL est élu à l'unanimité.

Pour le poste de vice-présidente « CHR », Roselyne HENRY propose sa candidature.

Le président de séance met la candidature aux voix. Roselyne HENRY est élue à l'unanimité.

Pour le poste de vice-président « Zone Commerciale Nord », Yann REISSER propose sa candidature.

Le président de séance met la candidature aux voix. Yann REISSER est élu à l'unanimité.

Pour le poste de Trésorier, Laurence KIEFFER propose sa candidature.

Le président de séance met la candidature aux voix. Laurence KIEFFER est élue à l'unanimité.

INTERVENTION DES INVITES

- ◆ Monsieur **Jean-Louis FREYD**, Vice-Président de la Chambre des Métiers d'Alsace se réjouit d'être présent sur le territoire aux côtés des chefs d'entreprises artisanales. Il rappelle que la CMA soutient les actions mises en œuvre par l'association. La CMA se bat pour pérenniser l'emploi dans les entreprises.
- ◆ Monsieur **Bernard FISCHER**, Maire d'Obernai et Président de la CCPSO, remercie Christophe OHREL et son équipe pour l'implication et le dynamisme prouvé au quotidien. Il en profite pour rappeler ce que sont la fidélité et la grande attractivité dont jouit la ville d'Obernai et ses environs. Les mutations sont évidentes, et nous sommes face à une évolution sociétale où la consommation est de plus en plus tournée vers l'internet. Néanmoins, il réaffirme le soutien permanent de la Mairie et de la CCPSO dans les projets de l'APERO et rappelle que la volonté et l'envie contribuent toujours à la réussite.
- ◆ Monsieur **Denis LEROY**, Directeur de l'Association des Aveugles d'Alsace et de Lorraine intervient sur l'accessibilité des établissements recevant du public et rappelle qu'il ne faut pas nécessairement faire des gros travaux d'aménagements, mais qu'il existe des réponses adaptées aux besoins d'accessibilités. Il présente les services de l'entreprise ARGOS, fournisseur d'accessibilité et reconnue d'utilité publique.
- ◆ Monsieur **André MARCHAND**, Président du Groupement Commercial du Bas-Rhin intervient sur l'ouverture des commerces les dimanches et rappelle le projet de loi MACRON. Il précise aussi que depuis plus de dix ans le Groupement Commercial travaille avec l'IDL sur des aménagements du droit local et que des propositions sont faites à la Commission Économique du Droit Local d'Alsace Moselle pour adapter les dispositions du droit local en matière de repos dominical à la réalité économique actuelle, à savoir : 5 dimanches par an dont les 3 dimanches avant Noël et 2 autres au courant de l'année soumis à autorisation du Maire avec le même statut pour Strasbourg, Metz et Mulhouse car pour le moment ces 3 villes relèvent d'une autorisation préfectorale. En vigueur à ce jour 4 dimanches avant Noël et un à l'autorisation du Maire sauf pour Strasbourg, Metz et Mulhouse où l'autorisation relève de la compétence du Préfet.

Assemblée Générale du 14 avril 2015

André MARCHAND précise que le Groupement Commercial et la CCI ont entamé des travaux, afin de trouver des pistes pour aider l'ensemble du commerce bas-rhinois via les associations de commerçants :

Objectifs :

- Aider le commerce via les Associations de Commerçants et ainsi assurer le développement et la pérennité des Associations de Commerçants
 - Redonner une bonne assise aux Associations de Commerçants
 - Augmenter l'attractivité du centre ville Campagne à destination des consommateurs pour les inciter à fréquenter à nouveau le centre ville pour faire du shopping
 - Générer du chiffre d'affaires.
- ◆ Madame **Caroline FRITSCH**, CCI du Bas-Rhin, présente le résultat d'une enquête menée par la CCI sur les comportements d'achats sur le Pays de Sainte Odile en 2014. Les commerces d'Obernai attirent une importante clientèle extérieure. 65 % des dépenses captées dans les commerces du territoire en équipement de la personne sont générées par des consommateurs hors CCPSO et des touristes. L'offre est de plus en plus importante à l'extérieur, beaucoup de commerces grandissent, il y a une évasion commerciale vers la zone de Roppenheim.

Christophe OHREL précise que c'est en cela que le rôle de l'association est primordial. Un gros travail est à faire en terme de fidélisation des clients. « Cela signifie aller plus loin dans la promotion d'outils comme la carte de fidélité. » « Il faut être dynamique avec des moyens de petits. » Actuellement, 3 000 personnes sont porteuses de cette carte acceptée par 17 commerces. Aller plus loin aussi dans les offres promotionnelles. « Les gens cherchent le prix, c'est ce qu'ont compris les grandes franchises. Mais on a besoin de leaders qui soient des forces d'attraction ». Cette locomotive s'appelle le grand commerce : « Il doit encore se développer », indique Christophe Ohrel, satisfait de voir la zone Leclerc intégrer l'Apéro. « Petits et grands commerces doivent cohabiter car on a tous à y gagner. »

Après ces interventions, la parole est donnée à l'assemblée pour des échanges et débats sur les possibilités d'ouvertures des commerces le dimanche.

Le président déclare l'assemblée close et invite l'ensemble des personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 22h00.

Le secrétaire
Marc HOFFMANN